

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Boucle du Rhône en Dauphiné
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Expertise de l'inter-Scot 2007

Un regard sur les dynamiques économiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Economie



inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

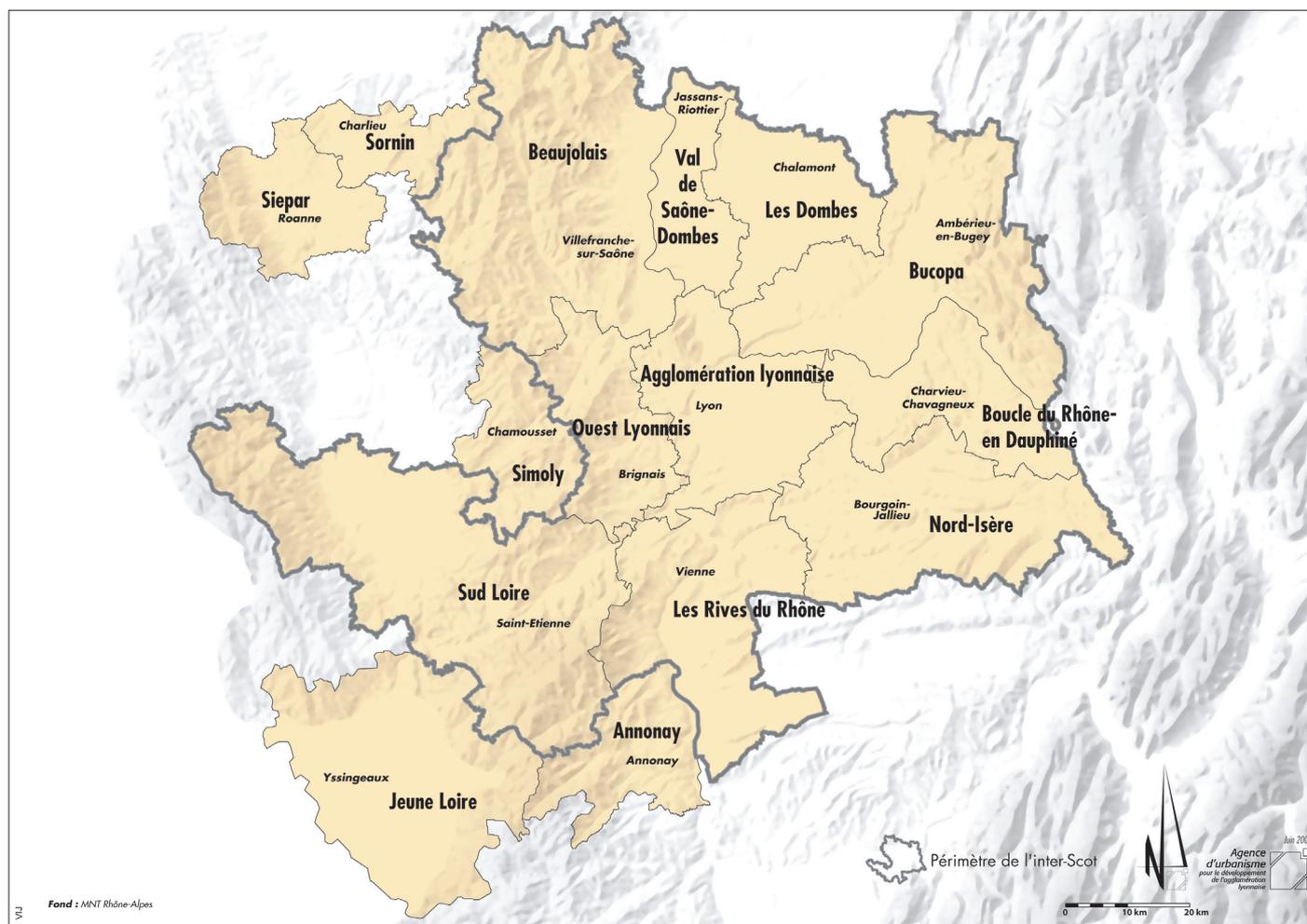
Le présent dossier est la synthèse d'une étude commanditée en 2006 par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint Etienne, en lien avec la DRE de Rhône-Alpes.

Etude réalisée par Laurent Davezie (Université Paris XII) et Philippe Estèbe (Bureau d'études Acadie).

Commanditée dans le cadre de la démarche inter-Scot, cette étude porte un regard particulier sur la dynamique du système économique de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne. Ses auteurs ouvrent le débat sur le rôle des politiques d'aménagement du territoire dans le renforcement de la dynamique métropolitaine.

L'espace pris en compte par cette étude couvre 15 périmètres de Scot (Schémas de cohérence territoriale). La cohérence, sinon la pertinence de cet espace, est justifiée en partie par son autonomie, cet espace étant peu ouvert sur l'extérieur tant en termes de revenus que de mouvements de personnes.

Zone d'étude



Bucopa : Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Siepar : Syndicat intercommunal d'étude pour l'agglomération roannaise

Simoly : Syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais

Un modèle économique de référence : la théorie de la base

Cette analyse de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne repose sur les principes de la théorie dite « de la base ».

Selon cette théorie, la richesse d'un territoire se décompose en deux grands secteurs.

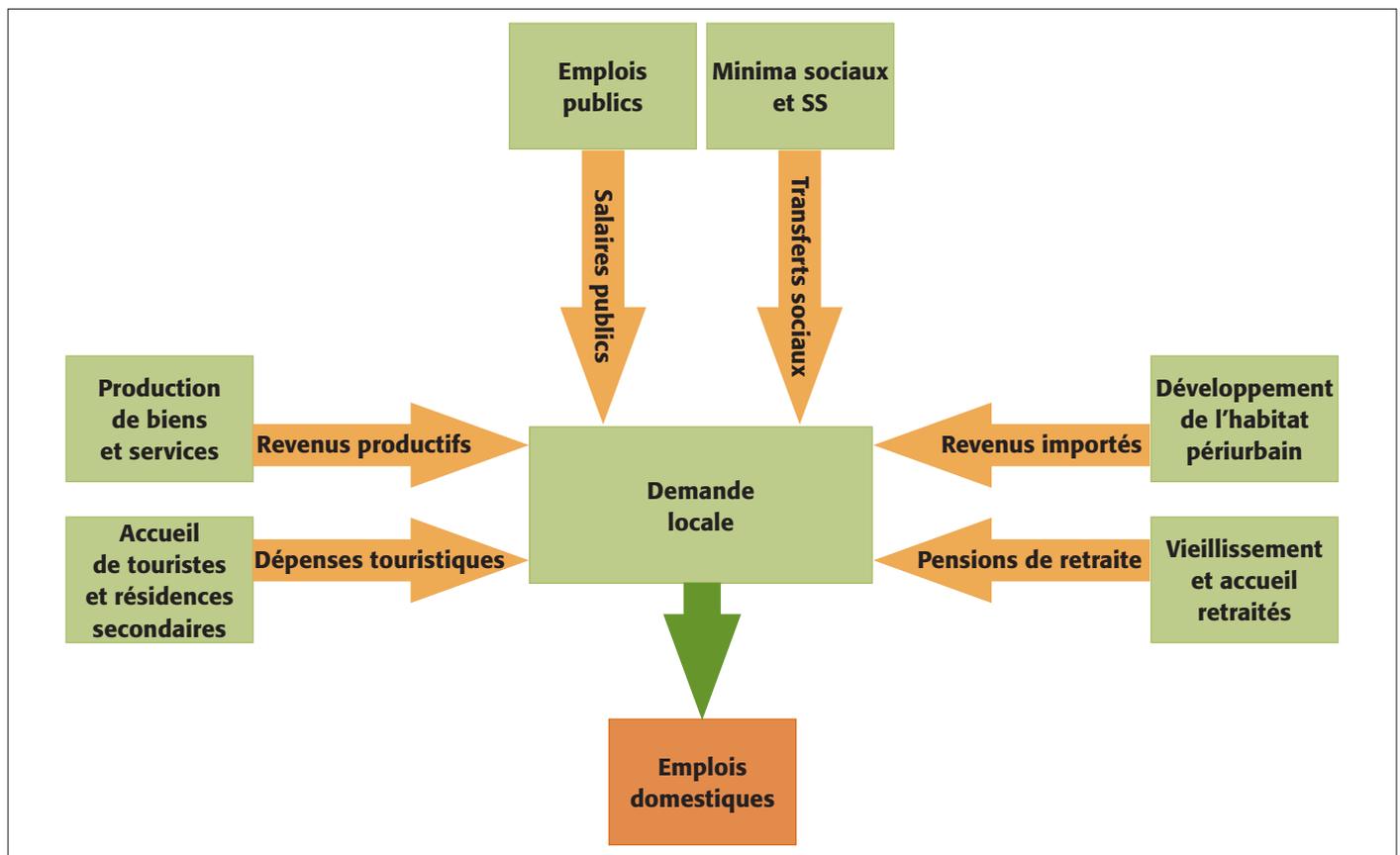
- **la base productive** privée constituée des revenus locaux issus de la contrepartie marchande des ventes de biens et services à l'extérieur du territoire ;
- **la base publique** (les salaires des fonctionnaires versés par les administrations extérieures à la zone).

Le premier secteur regroupe les revenus en provenance de l'extérieur de la zone considérée. C'est le **secteur « basique »**, véritable moteur de l'économie locale. Il comporte quatre segments :

- **la base sociale** (prestations sociales, chômage, RMI etc.) ;
- **la base « présentielle »** ou résidentielle regroupant les revenus captés par le territoire grâce à la présence et/ou la résidence de certains agents (les retraités, les personnes résidant dans le territoire mais travaillant à l'extérieur, les touristes) ;

Le second secteur de revenus, dit **« domestique »**, est induit par le premier. Les activités domestiques répondent aux besoins de la demande de la population résidente de la zone, alimentés par les revenus du secteur basique. Les services à la personne (garde d'enfants, soutien scolaire à domicile, accompagnement des personnes âgées...) sont caractéristiques de ce secteur.

Schéma de la base économique



Des Scot de plus en plus spécialisés

L'application des principes de la théorie dite « de la base » à la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne fait apparaître un système économique plutôt productif au regard d'autres territoires comparables. La base productive s'élève à 27% du total des revenus du secteur basique (24% pour la moyenne nationale des aires urbaines).

La grande région urbaine de Lyon / Saint Etienne forme surtout un système très spécialisé qui distingue quatre types de territoires :

- **des Scot plutôt « productifs »** : leur tissu économique est producteur de valeur ajoutée. Ils dépendent fortement de l'extérieur de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne, dans la mesure où leurs activités sont « exportatrices ». Il s'agit de l'agglomération lyonnaise, d'Annonay, de Roanne (Syndicat intercommunal d'étude pour l'agglomération roannaise, Siepar) et du bassin stéphanois (Scot Sud-Loire). Dans ces Scot, les revenus « productifs » sont toujours supérieurs à 24% du total des revenus du secteur basique ;
- **des Scot plutôt « résidentiels »** : les revenus du secteur basique sont essentiellement alimentés par des revenus et des salaires importés, notamment des territoires productifs voisins. Quatre Scot sont concernés : Boucle du Rhône en Dauphiné, Ouest Lyonnais, Val de Saône-Dombes et Dombes. Leur profil est inverse des précédents : les revenus « productifs » ne dépassent jamais 18% du total des revenus du secteur basique, alors que la part des salaires « importés » ne descend jamais en dessous de 30% du revenu total du secteur basique ;
- **des Scot plutôt « mixtes »** qui combinent différentes sources de revenus du secteur basique : une base productive qui oscille entre 20 et 24% du revenu du secteur basique, mais aussi dans certains cas des salaires importés et des revenus touristiques. Cette catégorie est relativement hétérogène, on y trouve les Scot Jeune Loire, Beaujolais, Rives du Rhône, Nord Isère et Bugey Côtières ;
- **deux Scot plutôt « Seniors »**, dont les revenus du secteur basique sont constitués par les revenus des retraites, qui représentent systématiquement plus de 30% du total. Il s'agit des Monts du Lyonnais (Simoly) et du Scot Sornin.

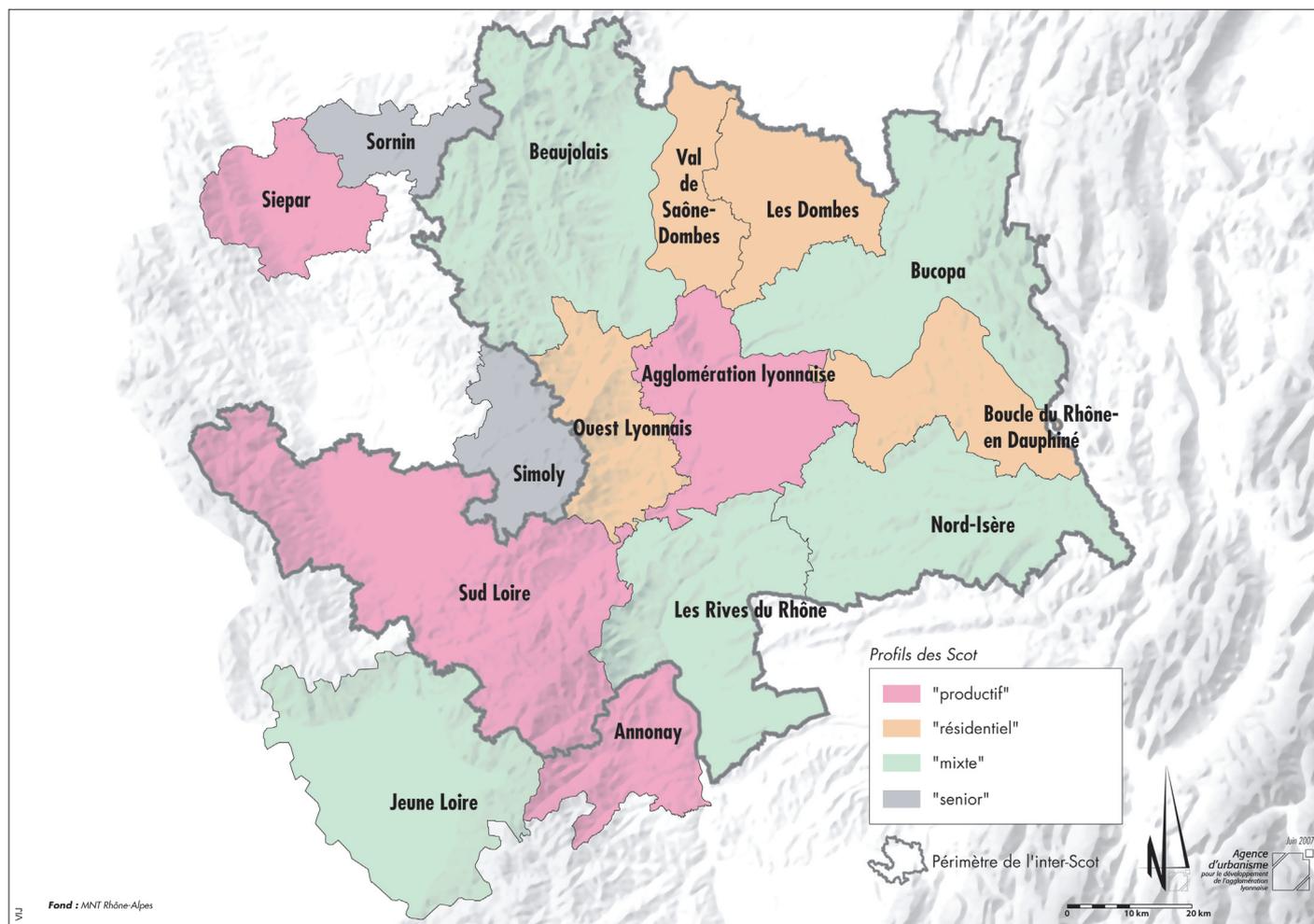
Les spécialisations territoriales s'accroissent avec le temps. Les Scot « productifs », pôles d'emplois, accentuent leur spécialisation dans la décennie 1990, alors que tous les autres Scot, hormis le Nord-Isère, voient la proportion d'emplois locaux occupés par leurs habitants diminuer. L'accentuation de la spécialisation des pôles d'emplois productifs est autant due à l'accroissement des emplois (en dehors du Siepar) qu'à la diminution de la population active ayant un emploi. Ainsi, le solde migratoire des Scot « productifs » est systématiquement négatif, alors qu'il est positif pour les Scot « mixtes » et les Scot « résidentiels ».

Typologie des Scot de la grande région urbaine de Lyon/Saint-Etienne en fonction des composantes de la base économique (1999)

	Revenus productifs	Salaires publics	Revenus importés d'autres lieux d'emploi	Revenu des retraites	Dépenses touristiques 2001	Base sociale
Scots productifs						
Scots mixtes						
Scot résidentiels						
Scot seniors						
Agglo Lyonnaise	24%	20%	7%	26%	12%	11%
SIEPAR	25%	15%	8%	32%	10%	11%
Sud Loire	26%	16%	8%	29%	9%	12%
Annonay	30%	11%	15%	25%	9%	11%
Jeune Loire	23%	9%	15%	23%	19%	12%
Beaujolais	22%	11%	18%	28%	11%	10%
Les rives du Rhône	21%	12%	21%	25%	10%	11%
Nord Isère	21%	12%	25%	23%	8%	11%
Bugey Cotières	20%	12%	28%	20%	10%	10%
Boucles du Rhône	15%	8%	31%	24%	9%	12%
Les Dombes	18%	7%	32%	21%	13%	10%
Ouest Lyonnais	15%	8%	37%	24%	5%	11%
Val de Saône - Dombes	17%	6%	38%	21%	7%	11%
SIMOLY (en projet)	20%	7%	19%	31%	11%	11%
SCOT Sornin	17%	7%	22%	31%	13%	11%
Tous SCOTS	27%	20%	3%	27%	11%	12%

Sources : calcul des auteurs à partir de données INSEE, UNEDIC, DGI, Ministère du Tourisme

Typologie des Scot



Une interdépendance croissante des Scot de la grande région urbaine de Lyon/Saint-Etienne

Alors que les spécialisations économiques s'accroissent à l'échelle des Scot, ces mêmes Scot sont de plus en plus interdépendants ; l'ensemble fait « système ». La logique de spécialisation croissante est, pour partie, liée aux logiques de localisation des entreprises qui tendent à privilégier toujours certains territoires (agglomération lyonnaise, Nord-Isère...). Mais ce sont les mobilités des ménages qui apparaissent comme déterminantes. Elles prennent deux formes principales :

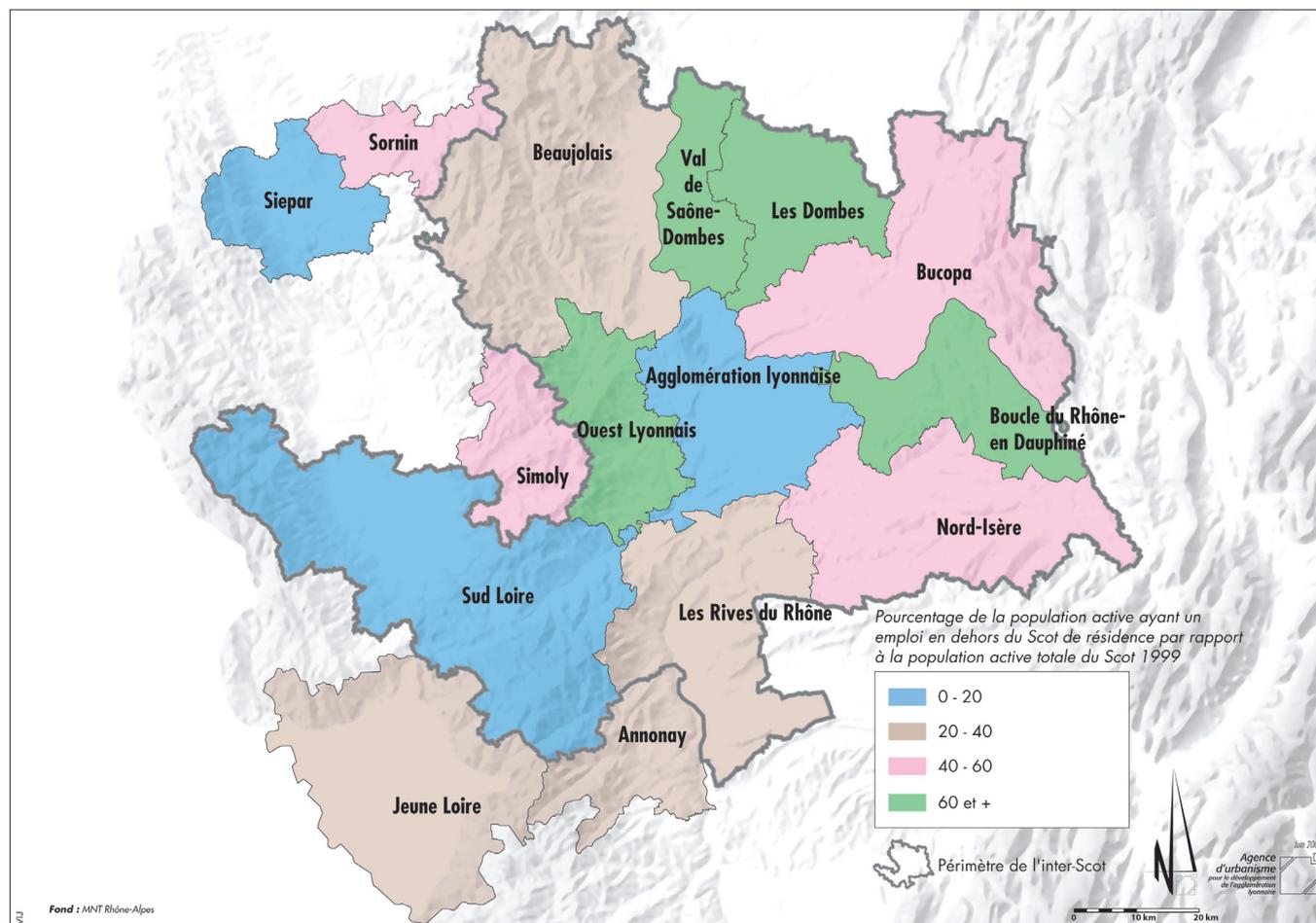
- **la mobilité résidentielle** qui montre bien la différence d'attractivité des territoires. Le solde migratoire est systématiquement négatif pour les communes les plus spécialisées dans les activités productives : Annonay, agglomérations lyonnaise et stéphanoise ainsi que Roanne. Il est, en revanche, très positif pour des territoires tels que

le Scot de l'Ouest Lyonnais, les Scot de l'Ain, ceux du Nord-Isère et des Rives du Rhône. Ces migrations résidentielles sont évidemment corrélées à l'accroissement de la population active ayant un emploi dans les communes périurbaines.

- **la mobilité domicile-travail** : le desserrement résidentiel, qui éloigne les secteurs résidentiels des pôles d'emplois, augmente les déplacements domicile-travail. Ainsi, plus de 60% des actifs des Scot de La Boucle du Rhône en Dauphiné, du Val de Saône Dombes, de La Dombes et de l'Ouest Lyonnais travaillent à l'extérieur de leur Scot.

Les mobilités liées aux loisirs, au cycle de vie (retraités) et au tourisme viennent renforcer ces tendances.

Sortants en % des actifs ayant un emploi



L'économie résidentielle change la donne entre territoires

Ces mouvements de ménages dans l'espace auront fondamentalement bouleversé la structure socio-économique du territoire de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne. Les écarts en termes de revenus moyens par habitant et d'emplois s'atténuent entre les Scot.

Vers un nivellement des revenus

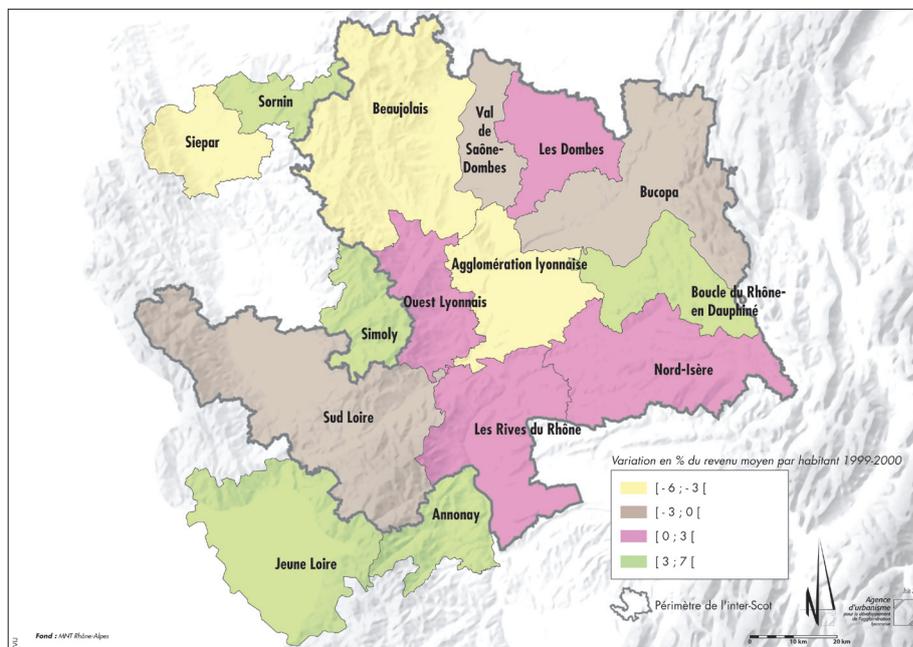
Sous les effets d'un solde migratoire favorable, de l'augmentation des actifs et de l'installation de retraités, certains territoires de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne voient leur situation s'améliorer, voire, dans certains cas, rattraper celle des territoires en situation plus favorable. Les Scot d'Annonay, de la Boucles du Rhône en Dauphiné, de Jeune Loire et du Sornin bénéficient d'une augmentation de leur revenu moyen par habitant entre 1990 et 1999.

Cependant, cette répartition spatiale des revenus se fait au détriment des Scot productifs qui voient leur revenu moyen régresser en valeur relative. Ainsi, les Scot des agglomérations lyonnaise et stéphanoise de même que les territoires couverts par le Siepar ont vu leur revenu moyen par habitant s'éroder au cours de la période 1990-1999.

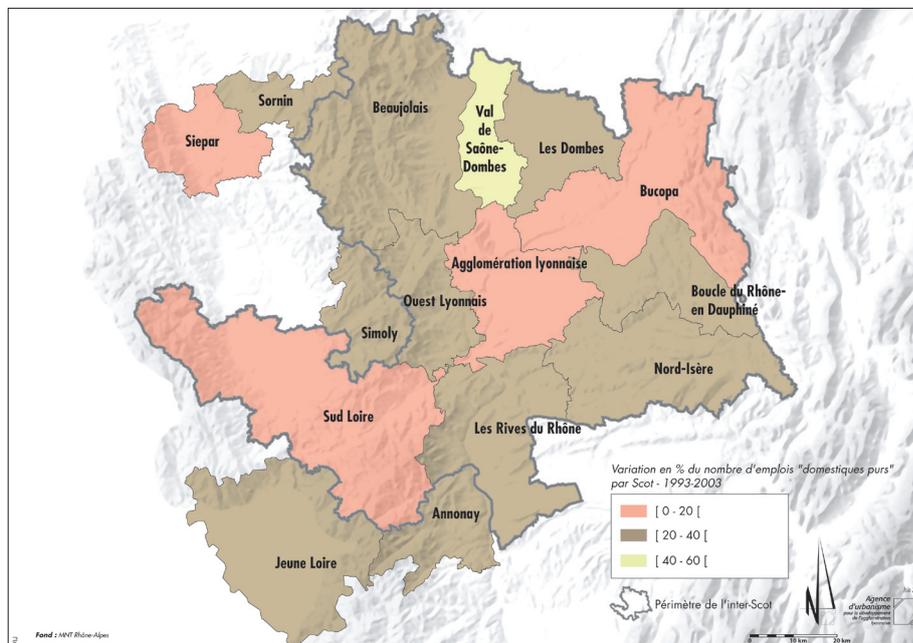
La diffusion de l'emploi

La diffusion des revenus dans l'espace, hors des pôles productifs, provoque une demande locale. Elle alimente la création d'emplois domestiques locaux dans les Scot résidentiels, mixtes et séniers. Le rythme de croissance des emplois domestiques locaux apparaît globalement plus faible dans les Scot productifs, hormis Annonay qui voit là sans doute un effet de l'importance relative de sa base résidentielle (salaires importés).

Variation du revenu moyen (euro/habitant) 1990-2000 (%) – Source DCI



Variation de l'emploi domestique 1993-2003 – Source Unedic



Les enjeux de la dynamique territoriale

L'ensemble de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne est tiré par quatre moteurs : l'agglomération lyonnaise, le Sud-Loire, le Siepar et Annonay. La croissance économique y est modérée, le système métropolitain étant davantage centré sur la redistribution des revenus.

Les Scot les plus productifs sont les plus exposés à la concurrence internationale. La création relativement faible d'emplois locaux, destinés à la satisfaction de la demande locale, ne joue pas son rôle compensateur. En effet, les populations faiblement qualifiées y sont pénalisées par la structure du marché du travail.

A l'inverse, la plupart des onze territoires semblent mieux «protégés». Le revenu y augmente, l'écart de revenus entre habitants tend à se réduire et l'emploi se développe.

Ce constat conduit les auteurs à réinterroger le modèle de développement. Selon eux, la spécialisation territoriale n'est pas, en tant que telle, négative. Toutefois, pour bénéficier à tous, il faudrait qu'elle s'accompagne d'une acceptation par l'ensemble des territoires de la grande région urbaine de Lyon / Saint-Etienne de la nécessité de renforcer l'attractivité résidentielle d'ensemble et de localiser les moteurs de l'économie métropolitaine sur un nombre restreint de pôles.

Etude réalisée par Acadie – Groupe Reflex, avec le soutien de :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction
régionale
de l'Équipement
Rhône-Alpes



46 rue de la télématique
BP 801 42952 Saint-Etienne cedex 9

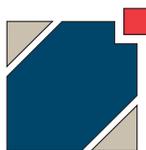
Rémi Dormois

Responsable du pôle Habitat,
Développement économique et social

tél : 04 77 92 84 02

rdormois@epures.com

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Emmanuel Cellier

Chargé d'études aires métropolitaine et régionale

Pôle Grands Territoires

Tél : 04 78 63 43 94

e.cellier@urbalyon.org

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org

Maquette : **Hervé Fayet**

Cartographie : **Julien Vincent**

Pour toute information sur la démarche inter-Scot,
contacter **Sybille Thirion**, coordinatrice de l'inter-Scot 04 78 63 43 90 s.thirion@urbalyon.org

www.inter-scot.org

